

Étaient présent.e.s à cette réunion à Caen :

**Membres de droits / membres associés :**

Bourguignon Julien - SYNDEAC  
Clouet Marie - FRAR  
Crépin Sarah - SYNDEAC  
Flambard Adeline - SNSP  
Gillet Cécile - UFISC

**Membres invités :**

Carbonel Laetitia - Musiques à Ouir  
Desothez Elisabeth - GE Solstice  
Dumas Charlotte – CCN - Le Havre  
Fievez France - Lapas et collectif Ubique  
Le Bras Faustine - HF + Normandie  
Loisel Brice - Le Marchepied  
Mazure Samuel - Atelier 231

Unger Frédérique - Coord. Coreps - Odia Normandie

**Unger Frédérique - Coord. Coreps - Odia Normandie** remercie Le Cargö pour l'accueil des groupes de travail du mois d'avril. Elle rappelle que cette séance est en partie consacrée à la présentation par Faustine Le Bras, coordinatrice générale de HF+ Normandie des données 2023, de l'observatoire 2023 pour l'égalité femmes - hommes dans les arts et la culture sur le territoire Rouen Seine Normandie 2028.

**Le Bras Faustine - HF Normandie** rappelle le déroulé de son intervention avec une présentation HF+ Normandie, contextualisation, présentation de la démarche, présentation des données chiffrées et un focus sur l'éga-conditionnalité.

Fondée en 2011, l'association lutte pour l'égalité réelle entre les genres dans les arts et la culture. Membre du Mouvement HF+, son but est de repérer les inégalités dans le secteur culturel et de se mobiliser contre les discriminations observées afin d'atteindre l'égalité réelle et la parité. HF+ Normandie coordonne notamment les Journées du Matrimoine en Normandie depuis 2016.

L'association HF+ Normandie, membre de la Fédération interrégionale du Mouvement HF+, agit depuis 2011 en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes dans les secteurs des Arts et de la Culture

Les objectifs : Atteindre l'égalité réelle dans les programmations et au sein des structures culturelles (parité, éga-conditionnalité) Faire évoluer les représentations à travers des mesures de portée symbolique (Matrimoine, écriture inclusive) Dénoncer et lutter contre toutes les formes de violences

Faustine Le Bras rappelle les périmètres de l'étude édition 2023, données 2021 et sur un territoire étendu à l'axe Seine ( Giverny- Le Havre ) en lien avec la candidature Capitale européenne de la culture.

En ce qui concerne les directions artistiques ( responsabilité artistique du projet ) dans le spectacle vivant et les musiques actuelles, 34, 9 % sont portées par des femmes ( en hausse de 11,4 points depuis le rapport de 2019 ) , 48 % sont portées par des hommes et 17, 1% par des directions mixtes. On notera que la répartition est plus ou moins égalitaire selon les typologies de la structure et que ce sont les structures labellisées qui font beaucoup moins bien que les structures non labellisées et les résultats des structures labellisées étant même de 10 points en dessous de la moyenne des chiffres des données nationales.

Dans la création Jeune Public, on constate que les femmes sont majoritaires dans les directions artistiques ( 47%) avec deux hypothèses; l'une que tout ce qui est en lien avec l'enfance serait confiée aux femmes, et l'autre étant que les budgets de création JP sont bien moindre que pour le Tout Public.

On remarque un fort contraste dans la représentation femmes-hommes à la direction artistique par discipline, avec comme en 2019, le constat qu'aucune femme n'est à la direction artistique dans la programmation de l'Opéra de Rouen, et de seulement 12% de femme à la direction artistique dans la musique. Sans grande surprise , c'est dans la danse qu'elles sont les mieux représentées à 47,24% et dans le théâtre à 40,20%.

Dans la catégorie Autrices-Auteurs, les autrices dans les programmations ont une belle augmentation avec plus de 9 points depuis le rapport de 2019 avec 28,1% qui restent à nuancer face aux 53,7 % pour les auteurs. Une invisibilité des femmes autrices persiste selon la typologie des structures, avec ici aussi, des scènes labellisées qui font moins bien que les scènes non conventionnées, avec pour les structures labellisées normandes 60,7% d'auteurs programmés contre 22% d'autrices, et 16, 6% de mixte. Des écarts qui se renforcent selon les disciplines, 100% sont des auteurs dans la catégorie Opéra ( étude sur l'Opéra de Rouen) et 80% dans la catégorie musique avec seulement 5,5 % d'autrices programmées dans cette discipline. Dans le cas où l'on croise les données direction artistique et genre de l'auteur-ice, on s'aperçoit que cela à une réelle incidence sur le genre programmé sur scène, soit 85,2 % d'auteurs programmés le sont par des directions artistique confiés à des hommes, alors que 68 % d'autrices programmées le sont, par des direction artistiques portées par des femmes.

Pour les données Artistes sur scène, on notera une belle progression de la présence des femmes avec 46,3% avec 8,3 points de plus par rapport à 2019 et une présence des femmes qui tend à la parité pour toutes les disciplines, toutefois influencée par le genre de la direction artistique.

Dans les musiques actuelles, on parlera de Lead, le genre de l'artiste tête d'affiche. Faustine Le Bras rappelle qu'elle n'a pas les moyens de récolter les données de l'ensemble du staff. Les chiffres sont assez catastrophiques dans les musiques actuelles avec 22, 7% de femmes en lead avec une faible progression de 3,7 points depuis le rapport de 2029. Les artistes femmes invisibles sur scène y compris en première partie où leur présence est conditionnée par le genre de l'artiste principal-e.

Dans les équipes des structures, l'étude s'est portée sur les directions, la programmation et par pôle métiers.

Avec 5 points de plus par rapport à 2019, 40% des directions de structures sont des femmes. Une relative parité, à nuancer selon la typologie des structures et la masse salariale. À la programmation , on trouve un chiffre en recul par rapport à 2019 avec 31,6 % de femmes à la programmation et une répartition HF défavorable aux femmes selon la typologie des structures et la masse salariale. Moins représentées dans les structures labellisées et pas du tout dans la structure comptant plus de 50 ETP. Par pôle des métiers, on se retrouve face à une répartition genrée du travail. Les femmes sont quasiment absentes des professions associées à des compétences techniques et physiques - une seule femme occupait le poste de direction technique en 2021, et ce n'est plus le cas. Elles sont par

---

ailleurs surreprésentées dans les professions relatives aux autres ( communication , relations publiques et billetterie ) 75% des équipes sont représentées par des équipes féminines et 25% par des équipes mixtes. Aucune équipe masculine.

**Le Bras Faustine - HF Normandie** rappelle l'absolue nécessité d'avoir des outils de pilotage et de comptage à l'intérieur des structures. Tout le monde veut faire de son mieux mais c'est uniquement en comptant que l'on peut se rendre compte de la réalité dans nos structures.

**Flambard Adeline - SNSP** prend la parole sur la question des cahiers des charges, qui contiennent ces critères d'égalité FH, elle trouve choquant que les institutionnels ne sanctionnent aucun des structures qui ne remplissent pas ces critères et d'autant plus que l'on voit dans cette étude que ce sont les labellisées et les plus soutenues par l'Etat et la Région. Elle représente le SNPS et remarque dans cette étude que les scènes publiques sont bien plus exemplaires que les scènes labellisées . Il va falloir passer à l'étape suivante.

**Le Bras Faustine - HF Normandie** rapporte la difficulté de la collecte des données ( budget de fonctionnement ) auprès de la Drac Normandie pour la prochaine étude ( à l'échelle de la Région ) , les services de l'État sont dans l'incapacité à fournir des données pourtant collectées auprès des structures subventionnées. Elle regrette que ces données ne soient pas traitées , en incluant celles de la parité.

**Bourguignon Julien - SYNDEAC** relève la difficulté de certains lieux à avoir des informations sur quel système de décompte à utiliser , il témoigne d'avoir eu jusqu' à 4 systèmes de décompte différents DRAC, Région, SYNDEAC et HF+.

**Le Bras Faustine - HF Normandie** rappelle que la DRAC commence tout juste un chantier d'analyse sur les aides.

**Flambard Adeline - SNSP** rappelle que le Coreps doit demander à ce que ce comptage soit uniformisé et appliqué à l'ensemble du territoire. Il y a un vrai travail à faire et le faire remonter aux élus.

**Clouet Marie - FRAR** rappelle que la fédération nationale à une commission arts de rue HF, il y a une méthodologie et une volonté de l'uniformisation de la méthode de comptage et favorable à l'élargissement de l'étude.

**Desochez Elisabeth** évoque les dossiers du CNM qui contiennent des bonus mais pas de malus.

**Le Bras Faustine - HF Normandie** va dans ce sens, en effet CNM a mis en place dans le secteur de la musique des aides conditionnées, ça bouge et ça fait bouger le secteur. Elle reconnaît que ce n'est pas agréable de ne pas recevoir d'aides parce qu'elles sont conditionnées.

**Flambard Adeline - SNSP** souligne qu'il faut faire attention que cette conditionnalité ne soit pas uniquement appliquée aux plus petites structures mais bien respectée à tous les niveaux de structures.

**Le Bras Faustine - HF Normandie** présente des données sur les aides déposées à l'Odia Normandie (données issues du rapport d'activité 21). On voit qu'il y a un équilibre entre les demandes

déposées par les femmes ( toujours plus faibles que celles des hommes) et les dossiers accordés. Cependant on voit une vraie différence dans les montants accordés aux femmes par rapport à ceux accordés aux hommes. Pour les directeurs·ices de lieux, les moyennes sont un peu meilleures. Elle évoque un biais à ces chiffres, celui du fait que les femmes demandent moins d'argent. Elle propose des leviers à cela comme celui du rééquilibrage, mais également de mettre en place du mentorat, de faire des focus sur des initiatives qui permettent aux femmes de prendre plus de place...Faustine Le Bras nuance son propos et les chiffres de cette étude et fait une alerte sur les chiffres des attributions des aides de l'Odia sur la prochaine étude à venir, elle annonce que l'Odia perd 10 points par rapport à cette étude 2023 ( données 2021) , avec une augmentation de dossiers déposés par des femmes mais un recul de 5 points de dossiers de femmes acceptés par la commission et des montants moyens inférieurs leurs demandes , alors que pour les hommes la proportion s'inverse avec moins de dossiers refusés et des montants d'attributions plus élevés.

**Flambard Adeline - SNSP** va dans le sens du mentorat comme levier et rappelle que l'enjeu est bien d'accompagner et de faire évoluer les femmes sur ces questions de légitimité. Elle rappelle qu'au travers des équipes émergentes qu'elle accompagne , elle constate que les demandes faites par des femmes sont systématiquement sous-estimées. Les salaires et les cachets sont plus bas, les mises à disposition qui ne sont pas des résidences. Elle témoigne que dans les collectivités lors des entretiens d'embauche, les femmes demandent des salaires moins élevés que les hommes et que parfois, une économie peut être faite pour le même poste lorsqu'une femme succède à un homme. Elle demande à ce que l'on soit très vigilant·e·s, en période de crise à ce que, au vu des chiffres déjà très faibles pour les femmes, que les coupes budgétaires ne les impactent plus encore que les hommes et de participer au rééquilibrage.

**Faustine Le Bras** rappelle que sur le site [HF+ Normandie](#) , chacun·e peut retrouver toutes les informations et une page dédiée à la question des VSS et notamment une liste de formations adaptées pour le secteur du spectacle.

---

### Tour d'actualités

**Clouet Marie - FRAR** explique que la Fédération Régionale des Arts de la Rue est au travail, avec de nouveaux adhérents motivés et implantés sur l'ensemble du territoire. Les Arts de la rue sont alarmés par la situation qui vient de s'ajouter, les concernant, à la crise précédente, celle provoquée par l'accueil des Jeux Olympiques et l'avancée dans le temps des festivals et la particularité d' un calendrier des festivals contraignant et défavorable aux équipes artistiques. En région Normandie, la FRAR regrette la programmation en mai au lieu de juin du festival Vivacité, avec un effet impactant et défavorable à la programmation de créations.

**Crépin Sarah - SYNDEAC** revient sur la coupe budgétaire annoncée et l'influence transversale qu'elle va avoir sur l'ensemble des projets, elle ajoute que son inquiétude et celle de son syndicat se porte également sur les signaux alarmants sur l'assurance chômage, ainsi que sur les coupes budgétaires des collectivités qui sont à prévoir. Elle craint également un effet de prise en étau des lieux, avec l'arrivée de la nouvelle grille des salaires, reconnaissant avec l'inflation et les salaires très bas qu'il est normal de revaloriser les salaire de la convention collective, cependant , elle alerte sur la

---

difficulté ou même l'impossibilité, que les lieux vont avoir à maintenir le budget artistique, avec au bout du compte une réduction de la diffusion et en bout de chaîne, des équipes artistiques aux conditions de plus en plus précaires et intenables. Une équation qui contraint les lieux et qui va impacter fortement les compagnies. Elle souhaite ajouter que le plan MPMD ne répond à cela en rien aux attentes, ni dans la mise en œuvre, ni dans les moyens budgétaires.

**Bourguignon Julien SYNDEAC** partage avec les membres du Coreps, une information du Syndeac Normandie, à savoir que l'enveloppe du dispositif MPMD pour la Normandie serait de 400.000 euros et que deux projets en bénéficieraient à ce stade, l'Opéra de Rouen et le Théâtre de Caen. Il rappelle l'énorme flou restant sur le "un euro de l'État/ un euro des collectivités" et la grande difficulté des collectivités à abonder sur de nouveaux financements. Il évoque également les NAO et la question inquiétante de la perte des statuts d'intermittents d'artistes et de technicien·ne·s dans le secteur public.

**Flambard Adeline - SNSP** reconnaît que la période n'est pas simple et que beaucoup de choses sont dites et qu'il est très difficile d'avoir des chiffres sourcés en ce qui concerne la diffusion, ou l'emploi. Elle s'inquiète sur les moyens de la création et plus encore sur les moyens de l'émergence. Le SNSP travaille à une charte sur les résidences afin de veiller aux bonnes pratiques et aux rémunérations. Elle informe d'un rapprochement avec Profedim. Ce rapprochement va permettre de travailler à des thématiques communes, notamment la formation des élus, la remise en cause du Pass Culture individuel...

**Bourguignon Julien - SYNDEAC** revient sur les échanges d'un des derniers GT et rappelle l'importance pour les scènes labellisées de sanctuariser le budget artistique, à défaut de le voir fondre comme neige au soleil.

**Flambard Adeline - SNSP** va dans ce sens et rappelle que ce travail de charte et de mise en commun est à faire au sein du Coreps Normandie, et que l'avantage de cette instance de dialogue est bien de rassembler largement la diversité des acteurs des 3 branches professionnelles et que cette instance permettrait ce travail de mise en commun et d'avancées concrètes.

---

**Unger Frédérique - Coord. Coreps - Odia Normandie** invite le groupe à échanger sur la rédaction des préconisations du groupe Production-Création-Diffusion en vue de la journée du 14 juin dédiée à la présentation des travaux des groupes de travail du Coreps Normandie.

Prochains RDV GT PCD

mardi 14 mai de 10h à 13h en distanciel.

vendredi 14 juin en présentiel à l'Atrium Rouen ( horaires à préciser)